

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° 2008-8-65

Service consulté

**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES
(REPARTITION DE CREDITS) - C032**

Résumé : Le présent rapport propose l'attribution de crédits de fonctionnement et d'investissement à différentes associations et syndicats œuvrant en faveur de la protection de la nature pour un total de 42.364 €, en conformité avec l'enveloppe globale « soutien à la vie associative et aux collectivités » fixée lors du vote du BP 2008 en date des 13 et 14 décembre 2007 et après soumission à la commission de l'agriculture de l'environnement et du cadre de vie réunie le 21 mai 2008

Après examen du rapport n°2008/I-6è/09, relatif à l'environnement naturel, l'Assemblée Départementale a décidé les 13 et 14 décembre 2007 d'inscrire un crédit de 2.130.700 € dont 200.000 € au titre des investissements et 1.930.700 € au titre du fonctionnement pour la politique de soutien à la vie associative et aux collectivités dont près de 402.000 € pour le monde associatif, le reste étant réparti entre les syndicats mixtes.

La répartition globale des aides a été effectuée au 1^{er} trimestre 2008 comme chaque année. Les sollicitations arrivées ultérieurement ont recueilli un avis favorable de la commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 21 mai 2008 et sont présentées dans le présent rapport :

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV)

Le PNRBV participe, avec le centre Départemental de Documentation Pédagogique du Haut-Rhin (CDDP), à l'organisation du programme « Mercredis du Patrimoine ». Ce dispositif est destiné à valoriser, auprès des enseignants haut-rhinois, le patrimoine naturel du département ainsi que les savoir-faire pédagogiques correspondants. L'objectif final de cette opération est de faciliter l'accès des publics scolaires à ce même patrimoine.

Ce dispositif existe dans plusieurs départements de France, notamment dans le département des Vosges, avec un financement du Conseil Général.

Dans le Haut-Rhin, des journées expérimentales ont été organisées en 2007 mais 2008 est la première année pleine de fonctionnement de ce dispositif. Pour cette année « test », le PNRBV est l'opérateur de 5 journées pour une quarantaine d'enseignants (primaires et collèges) par journée. Le CDDP du Haut-Rhin prend en charge les frais inhérents à l'organisation.

Le coût résiduel est constitué notamment des frais de transport et de logistique, dont le PNRBV assure l'avance, pour un montant estimé de 5.000 €.

Il vous est proposé l'attribution au PNRBV d'une subvention forfaitaire de 5.000 € destinée à compléter le budget de ce programme. A compter de 2009, le dispositif complet sera pris en charge par le CDDP du Haut-Rhin et le coût inhérent sera inclus dans la dotation annuelle du Conseil Général à cet organisme.

Alsace Nature 68

L'association Alsace-Nature n'est plus aidée par le Département depuis 3 ans. Elle renouvelle néanmoins sa demande pour l'année 2008. Il est proposé, suite à la réunion du 21 mai 2008 de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, la reprise d'une collaboration avec Alsace Nature 68 ciblée sur des actions concrètes, notamment la participation aux groupes de travail des GERPLAN.

Dans ce contexte, il vous est proposé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 4.000 € à Alsace Nature Haut-Rhin pour l'exercice 2008.

SPA Mulhouse

La SPA de Mulhouse et environs présente une demande de subvention de fonctionnement pour l'exercice 2008, ainsi qu'une demande d'aide à l'équipement pour l'amélioration de la fourrière et des locaux de soins des chats. Cette structure est régulièrement aidée par notre collectivité et rend compte de l'ensemble de ses actions.

Il vous est proposé l'attribution d'une aide au fonctionnement de 10.000 €, montant égal aux dotations des années précédentes pour l'ensemble des SPA haut-rhinoises. Il vous est également proposé une aide à l'équipement sur la base de 30% de la dépense programmée (pourcentage égal aux aides accordées aux autres projets SPA), soit 7.964 € en investissement.

SPA de Moyenne Alsace - LIEPVRE

La SPA de LIEPVRE présente une demande de subvention de fonctionnement pour l'exercice 2008. Cette structure est régulièrement aidée par notre collectivité et rend compte de l'ensemble de ses actions.

Il vous est proposé de donner un avis sur l'attribution d'une aide au fonctionnement de 10.000 €, montant égal aux dotations des années précédentes pour l'ensemble des SPA haut-rhinoises.

Fédération des Apiculteurs du Haut-Rhin

La Fédération des Apiculteurs du Haut-Rhin travaille avec le service de l'environnement et de l'agriculture (SEA) pour la création, la mise en place et l'animation d'une exposition au Conseil Général intitulée « Le monde des abeilles ». Cette exposition se tiendra en octobre 2008 dans le hall de l'Hôtel du Département et sera principalement orientée sur les groupes scolaires du primaire et des collèves.

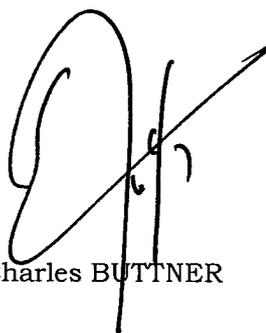
Les différentes étapes de la réalisation, de la tenue de l'exposition et de l'animation sont chiffrées à hauteur d'une dépense de 5.400 €.

Il vous est proposé l'attribution d'une aide au fonctionnement équivalente, soit 5.400 € à la Fédération des Apiculteurs. Comme pour les précédentes expositions initiées par le SEA, les établissements scolaires de Colmar et environs seront individuellement contactés et un planning d'animation établi avec la Fédération qui assurera une présence permanente pour

la durée de l'exposition. Par ailleurs une évaluation qualitative et quantitative sera effectuée a posteriori.

Ces propositions d'attribution de subventions d'un total de 42.364 € ont été préparées conformément aux crédits inscrits dans le cadre du BP 2008 et seront prélevées sur les chapitres 65/6574-738 et 65/6561-738 en fonctionnement et 204/2042-738 en investissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER